

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu les articles L713-9 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,
Vu les statuts de l'IUT Grand Ouest Normandie,
Vu la demande de Madame la Directrice de l'IUT Grand Ouest Normandie en date du 12 juillet 2023,

ARRETE

Article 1^{er} : Les élections pour renouveler les représentants des collèges des personnels au Conseil de l'IUT Grand Ouest Normandie sont fixées au **mardi 10 octobre 2023**.

Article 2 : Les scrutins se dérouleront de 9 heures à 15 heures 30 dans les bureaux de vote suivants :

- dans le bureau A02 à proximité de la scolarité sur le site d'Alençon ;
- dans la salle forum au rez-de-chaussée du bâtiment enseignement sur le campus 2 ;
- dans la rue intérieure sur le site de Cherbourg ;
- dans le local étudiants au rez-de-chaussée côté département RT sur le site d'Ifs ;
- au secrétariat TC du site de Lisieux ;
- dans la salle 113 sur le site de Saint-Lô ;
- au secrétariat du site de Vire ;

Article 3 : Les candidatures doivent être déposées conformément aux dispositions prises par la Directrice de l'IUT Grand Ouest Normandie.

Article 4 : Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Article 5 : La propagande est autorisée dans les bâtiments de l'établissement à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à la fermeture des scrutins, à l'exception des bureaux de vote où elle est strictement interdite.

Article 6 : Les membres du Conseil sont élus au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pouvoir selon la règle du plus fort reste. Le panachage n'est pas autorisé.

Article 7 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des intéressés par voie d'affichage dans les locaux universitaires et dans les lieux de vote. Il tient lieu de convocation des collèges concernés.

Article 8 : La Directrice générale des services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le **29 AOUT 2023**

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI